

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 26 novembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/11/26-5/04

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
Rapporteur : LAPLACE Jacky

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TURBA Didier

OBJET : Convention relative à l'octroi d'aides à l'investissement pour les collèges privés sous contrat d'association.

Dans le cadre de l'attribution de subventions d'investissement aux collèges privés, il convient de passer une convention avec chaque collège concerné. Il est ainsi proposé d'approuver la convention avec le collège "Jeanne d'Arc - Saint Aspais" à Fontainebleau.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 151-4 et L. 442-7,

Vu la délibération du Conseil général n° 5/03 en date du 29 janvier 2010 relative au budget primitif du Département pour l'année 2010,

VU le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver l'aide départementale à l'investissement au profit du collège « Jeanne d'Arc – Saint Aspais » à Fontainebleau correspondant à la nature des travaux subventionnés et au montant, telle que détaillée en annexe n° 1 à la présente délibération.


Article 2 : d'approuver le projet de convention joint en annexe 2 de la présente délibération, définissant les conditions d'attribution des aides à l'investissement du collège privé sous contrat d'association visé à l'article 1.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer ce projet de convention, au nom du Département.

Article 4 : le montant de la subvention d'investissement de 117 200 € sera prélevé sur l'action « Participation au budget des collèges privés », de l'opération « Subvention d'investissement aux collèges privés ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ